

Regardez le reportage et dites si les affirmations suivantes sont vraies, fausses ou non données.  
 Corrigez les éléments faux.

		vrai	faux	?
1.	L'Union européenne vient de légaliser un aliment jusqu'à présent interdit. .....			
2.	Une usine française commercialise déjà des barres de céréales à base d'insectes. .....			
3.	Leur atout principal est leur richesse en protéines. .....			
4.	Les produits à base d'insectes coûtent moins cher que ceux fabriqués à partir d'autres protéines animales. .....			
5.	Ils sont surtout recommandés aux sportifs et aux seniors. .....			
6.	Les passants interviewés sont plutôt enthousiastes. .....			
7.	La production des aliments à base d'insectes est écologique. .....			
8.	La production et la consommation de ces aliments révolutionneront la gastronomie. .....			